

Rescue attire Virginie Verfaillie Tanguy et Morgane Valla

Fondé en 2019 par Serge Pelletier, le cabinet Rescue entame un nouveau stade de son développement en recrutant deux nouvelles associées bien connues de l'univers du restructuring : Virginie Verfaillie Tanguy et Morgane Valla. Elles sont accompagnées de leur équipe de collaboratrices composée de Charlotte Vial et Anne Lefevre.

« Nous nous connaissons depuis longtemps avec Serge Pelletier, notamment à travers les dossiers sur lesquels nous avons travaillé ensemble, mais aussi dans le contexte associatif de l'ARE. Nous avons les mêmes valeurs de travail, de respect et de professionnalisme. En nous associant au sein de Rescue, nous souhaitons allier notre expérience avec le dynamisme des jeunes générations qui nous accompagnent », explique Virginie Verfaillie Tanguy qui ne tarit pas d'éloges sur Morgane Valla, avec laquelle elle exerce depuis l'époque du cabinet Bremond & Associés et qui l'avait suivie pour fonder Valoren Avocats en mai 2020 (cf. LJA 1442). Serge Pelletier partage son entrain et insiste sur son souhait de faire monter la jeune génération « qui a des idées très intéressantes, en particulier en termes d'implémentation de l'IA dans nos pratiques et, surtout, un réseau à son image et naturellement complémentaire aux nôtres. » Ce rapprochement est pour le moins intéressant pour le marché du restructuring. Les années 2010 avaient mis un coup d'arrêt à la création des cabinets de niche en la matière rassemblant plusieurs associés spécialisés. Le mot d'ordre était alors soit de rejoindre un cabinet pluridisciplinaire pour profiter des expertises complémentaires, en financement notamment, permettant de surfer sur la vague des renégociations de LBO, soit de s'installer à son compte, en constituant éventuellement une petite équipe de collaborateurs. En 2020, Valoren Avocats avait été créée par Virginie Verfaillie Tanguy et Christine Le Breton, mais en promouvant l'alliance entre le corporate et le restructuring. Ce n'était



L'équipe du cabinet Rescue

donc pas un cabinet de niche au sens strict du terme.

Le contexte a changé depuis la pandémie. Les grands dossiers large cap de renégociation financière sont sans aucun doute trustés par les firmes aujourd'hui, mais les dossiers mid-cap, nécessitant de l'ingénierie, de la technicité et une grande expérience du secteur, sont bien souvent traités par des cabinets français. Par ce mouvement, Rescue pourrait se démarquer dans l'environnement parisien. Trois associés spécialisés en restructuring réunis dans un même cabinet indépendant, entourés de quatre collaborateurs : c'est l'une des équipes les plus importantes en nombre de professionnels. Et c'est un message fort envoyé au marché pour permettre au cabinet de traiter un volume de dossiers plus conséquent. Serge Pelletier explique « Au cours des deux dernières années, nous sommes montés en gamme sur le midcap, à peu près à parité entre les dossiers amiables et judiciaires. Notre rapprochement s'inscrit pleinement dans une démarche de confirmation de cette montée en gamme et de notre positionnement de cabinet de niche d'hyper spécialistes de notre matière dont le nombre lui permet d'accompagner dirigeants, repreneurs, investisseurs, créanciers et organes de la procédure dans des dossiers de toutes tailles quelle qu'en soit la complexité ». ■

Ondine Delaunay

La LJA souhaite
à ses fidèles lecteurs une
merveilleuse année 2026

Cette semaine

- Flore Poloni et son équipe intègrent Bird & Bird (p. 2)
- Anna-Christina Chaves crée le pôle social du cabinet Archers (p. 3)
- Comment les retournements ont-ils évolué au fil des crises ? (p. 4)
- Huit cabinets sur la conciliation puis la cession d'Atlantic (p. 5)
- Deux cabinets sur le mécanisme de capital contingent de Scor (p. 6)
- L'arbitre : un nouveau métier juridique ? (p. 8)



Le magazine
LJA est paru